

10 ans pour agir, Nantes Métropole sera t-elle à la hauteur ?

À l'heure où les conséquences de notre mode de vie et de notre modèle économique sur le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité ne sont plus un secret pour personne, à l'heure où le GIEC remet un rapport sans précédent sur la responsabilité humaine des catastrophes d'aujourd'hui (feux de forêt en Australie, records de chaleur...) et de demain, nous n'avons plus le temps d'user d'une parole dissociée de la prise de décisions.

Le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C sorti en octobre 2018, nous rappelle que « **chaque fraction de degrés a des conséquences** ». En effet, plus la hausse des températures sera élevée, plus l'ampleur des catastrophes climatiques (événements climatiques extrêmes, montée des eaux...) et les risques d'insécurité (hydrique, alimentaire, instabilité politique, anxiété...) seront intenses.

Le GIEC précise également que **d'ici à 2030 des mesures radicales doivent être prises** si nous voulons rester sous la barre des 1,5 °C degrés. Depuis 30 ans la France a globalement stabilisé son empreinte carbone, mais elle a échoué à la faire diminuer ¹.

Même si cet objectif semble difficile à atteindre, il est important que les grandes métropoles prennent une telle trajectoire aujourd'hui :

- Car en tant que pays déjà développé nous avons un rôle historique dans le dérèglement climatique. En effet celui-ci s'est fait pour nous sans restriction sur les énergies fossiles. Par équité pour les pays en développement, qui sont aussi les pays les plus vulnérables et les moins en capacité technologique et financière de prendre une autre direction climatique, nous devons assumer notre responsabilité dans le réchauffement global actuel.

- Force est de constater que politiquement aujourd'hui il y a beaucoup de mauvais exemples climato-sceptiques (Brésil, États-Unis, Australie...) mais peu de bons à suivre. La métropole nantaise a l'occasion de lancer une vraie dynamique et de devenir un territoire exemplaire de l'excellence écologique.

Or d'après le GIEC également, « 50 à 70 % des leviers pour l'atténuation et l'adaptation » au dérèglement climatique se jouent à l'échelon local.

Les personnes qui seront élues en 2020, auront la responsabilité d'assumer un mandat local sur la période 2020-2026. Cette **période est décisive sur le plan climatique, car, d'une part, si au moins les mesures suivantes ne sont pas prises, il ne sera pas possible de rester sous les 1,5 °C de réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle. D'autre part, si les mesures suivantes ne sont pas enclenchées d'ici à la fin du mandat, il ne sera vraisemblablement pas possible, non plus, de rester sous les 2 °C.**

Les ambitions de la Métropole sont recensées dans le PCAET (Plan Climat-Air- Énergie Territorial) qui a été voté en 2018. Même si le travail qui a été fait est intéressant, il reste insuffisant compte tenu de la trajectoire climatique actuelle. En effet 50 % des mesures à mettre en œuvre pour réduire les émissions carbone produites sur la métropole, n'ont pas été identifiées dans le PCAET, et l'approche utilisée ne prend pas en compte les émissions de gaz à effet de serre (GES) importées.

L'empreinte carbone moyenne d'un Français est de 11 tonnes de GES par an, soit 3 fois supérieure aux émissions retenues comme base des ambitions climatiques de la métropole. Or il faudrait descendre en-dessous de 1,4 tonnes de GES à l'horizon 2050 pour s'aligner sur une trajectoire 1,5 °C. **Nous devons donc diviser par 8 nos émissions actuelles.**

Il convient donc de changer d'approche et de réhausser les ambitions, notamment dans le transport routier et dans le secteur résidentiel (respectivement 43 % et 27 % des émissions de GES sur la métropole (Nantes Métropole, 2017)).

L'objectif de ce Livre Blanc pour le Climat est de rassembler dans un même document, des constats, des objectifs et des propositions, issus d'associations, citoyen.ne.s et collectifs locaux, afin de présenter les mesures nécessaires pour respecter cette trajectoire climatique, en posant des questions essentielles :

- Comment réduire nos émissions de GES de manière rapide et significative sur le territoire pour répondre aux objectifs de la COP21 ?

- Comment faire de Nantes Métropole un exemple pour les autres territoires en matière environnementale ?
- Comment rassembler tous les acteurs du territoire (habitant.e.s, élu.e.s, entreprises...) sur cet enjeu essentiel ?

Devant un tel moment historique, les pouvoirs publics ne pourront agir sans la collaboration de la société civile, des associations et acteurs de terrain impliqués dans la préservation du climat et de l'environnement. Bonne nouvelle : tou.te.s sont volontaires pour apporter leurs compétences, leur expertise et leur espoir d'avenir à la table des décisions.

Le temps presse, serons-nous à la hauteur de l'enjeu climatique ?

Télécharger le Livre Blanc pour le Climat – Trajectoire pour Nantes Métropole 2020/2030 sur :
<https://frama.link/LivreBlancClimat>

Nous contacter :
alter.terri@mailo.com

Grille d'évaluation climat des programmes des différentes listes candidates aux élections municipales de 2020

Préambule de Nantes Avec Vous

- ✓ L'équipe de Nantes Avec Vous est fondamentalement et résolument engagée dans la mise en œuvre ambitieuse, concrète, collectivement partagée, et si possible exemplaire des objectifs de réduction de l'empreinte carbone de Nantes. Elle remercie vivement le collectif à l'origine de cette grille pour la qualité de son travail qui plonge au cœur des enjeux de l'action municipale pour le climat.
- ✓ Pour être à la hauteur de ces enjeux nous entendons nous appuyer sur une pratique participative large impliquant un conseil citoyen, des associations, des ambassadeurs, pour une délibération collective source d'inspiration et de légitimité.
- ✓ Nous souhaitons mettre en place un pilotage basé sur des éléments mesurables et partagés par le plus grand nombre.
- ✓ Cette politique entend être à la fois incitative, tout en marquant des objectifs ambitieux et des trajectoires « fléchées » vers les impératifs de transformation et de résilience écologiques.

Démarche Globale

- ✓ Avez-vous lu le rapport n°5 du GIEC et le rapport spécial 1,5 °C (a minima résumé pour décideur) ?

Oui Non

Si oui merci de préciser:

Le résumé pour décideur. Ces enjeux sont essentiels. Nous nous tenons très informés de toute nouvelle publication sur le climat et suivons de près les travaux de la convention citoyenne. Plusieurs membres de notre collectif font partie du « Shift Project » et ont été formés sur l'approche de déploiement pédagogique de la « Fresque du Climat ». Nous nous assurerons que cette compréhension, cette urgence d'agir, soit largement partagée au sein de l'ensemble du conseil municipal et des collaborateurs de la ville de Nantes.

- ✓ Sur une échelle de 1 (peu ou pas) à 5 (fortement), comment situez-vous votre programme sur sa prise en compte du réchauffement climatique ?

1 2 3 4

- ✓ Dans quelle mesure votre programme répond aux objectifs de l'accord de Paris ?

Notre cap c'est l'Accord de Paris et la neutralité carbone à horizon 2050 avec un premier palier à -40% en 2030

→ La transformation écologique sera la ligne directrice du mandat. Compte-tenu de l'urgence climatique, ce sera désormais la matrice de nos décisions et de toute politique publique.

→ Concrètement :

- **Trajectoire neutralité carbone** : Cela signifie de diminuer de 7% par an en moyenne nos émissions de GES/ an (en intégrant le scope 3 idéalement)
- **Budget carbone** : Piloter la ville en budget carbone. Au même titre qu'on attribue un budget en euros à chaque poste, nous attribuerons un budget carbone à ne pas dépasser. Et nous en rendrons compte aux habitants

- **Etude d'impact** : Tout nouveau projet impulsé par la collectivité sera accompagné d'une étude d'impact sur l'environnement et d'un budget carbone.
- **Compte carbone** : Parce que ce qui ne se mesure pas n'existe pas, nous voulons mettre en place pour chaque Nantais un compte carbone. Le premier objectif : prendre conscience de son empreinte individuelle. Beaucoup veulent agir mais ne disposent pas de la bonne information. Nous sommes dans une démarche incitative : nous valoriserons ceux qui agissent positivement en faveur du climat. Prendre les transports en commun, le vélo, trier ses déchets, ...seront autant d'actions qui pourront être valorisées par un avantage financier sur les services publics, des accès privilégiés sur les espaces de circulation et de stationnement.
(le mécanisme sera co-créé avec les nantais)
- **Implication citoyenne** : Nous créerons un Conseil Nantais de la transformation écologique avec des citoyens volontaires et/ou tirés au sort avec une particularité : une sur-représentation des jeunes (16-26 ans) . Ils auront un rôle de garants de la bonne atteinte des objectifs, un rôle de participations aux décisions et un rôle de propositions.
- **Budget consacré à la transformation écologique** : 1 milliard sur le mandat (sur les 2,2 milliards de la Métropole – comprenant notamment les investissements dans les transports qui est le premier poste d'émissions de GES (43%))

1. Aménagement du territoire

1.1. Mise en place systématique d'études d'impact écologique de tous les projets, dont ceux en cours. Ces études d'impact doivent permettre de voir si ceux-ci sont compatibles avec la trajectoire 1,5 °C définie pour la métropole et respectent le zéro artificialisation des sols. Ces études doivent être publiques.

Oui Non

Commentaires:

Oui. Nous entendons gérer le **budget carbone de la ville** et systématiser les études d'impact. Il s'agit du point 2 de notre programme écologie. Nous entendons promouvoir les opérations reconstruction « de la ville sur la ville », avec un objectif de zéro artificialisation nette des sols.

1.2. Soutien aux collectifs d'habitant.e.s, associations et particuliers qui souhaitent végétaliser les espaces publics, passage au « Zéro phyto total » en labellisant les villes de la métropole « Terre Saine », construction d'îlots de fraîcheur.

Oui Non

Commentaires:

L'implication citoyenne sera également un facteur de réussite et d'acceptabilité des transformations écologiques à conduire.

A titre d'exemple, nous poursuivrons et déploierons dans chaque quartier des mini-forêts, source de bio diversité et de fraîcheur, avec la participation des habitants/ écoles/ associations (Point 3 de notre programme Ecologie)

Les projets portés par les habitants pourront être étudiés sur le principe fifty-fifty tel que développé à Loos en Gohelle : la ville soutient financièrement et techniquement le projet mais la réalisation ou la gestion est effectuée par les demandeurs.

Concernant les produits phytosanitaires, la ville a déjà beaucoup travaillé sur ce sujet. Nous repartirons du bilan pour tendre vers l'objectif d'un zéro phyto en concertation avec les services et les agriculteurs concernés.

1.3. Garantir que chaque habitant des communes de la métropole ait accès aux services de base près de chez lui (transports en commun, santé, éducation, emploi, espace de coworking, culture, poste...).

Oui Non

Commentaires:

Cette préoccupation est très largement reprise dans notre programme (nouveau foyers de jeunes travailleurs, résidences universitaires, encouragement d'une architecture modulaire de co-working/co-living, chapitre mobilité avec notamment la gratuité pour les écoliers et demi-tarif pour les collégiens/étudiants/apprentis, accessibilité du Numérique avec un opérateur public et des bornes interactives.

Il s'agira aussi de développer des maisons pluri-professionnelles de santé afin d'offrir un parcours de soin de proximité et de pallier l'absence de la médecine libérale de ville dans certains quartiers.

Enfin, 6 nouvelles écoles seront construites, avec le renforcement des capacités de soutien scolaire et d'accueil en crèche.

2. Habitat et tertiaire

2.1. Décentraliser et multiplier les permanences de la Maison de l'Habitant dans chaque commune de Nantes Métropole et en particuliers dans les quartiers prioritaires, créer un service d'audit énergétique public, développer massivement la formation "bâtiment durable" aux professionnels du bâtiment.

Oui Non

Commentaires:

Nous voulons développer une maison du climat (en lien avec les structures existantes telles qu'Ecopôle ou la Maison de l'Habitant) : un guichet unique pour tous : un lieu de conseil et d'orientation (pour la rénovation du logement, du changement de véhicules ...), de pédagogie (pour les enfants et adolescents pour apprendre à consommer autrement, s'adapter au réchauffement climatique ...) , de formation (notamment pour les professionnels du bâtiment ...).

L'évolution des moyens d'audit thermique, tant pour l'habitat individuel que collectif sera étudié.

2.2. Rendre exemplaires les bâtiments publics : viser la rénovation de tous les bâtiments publics chauffés au niveau BBC d'ici à 2026, utiliser des matériaux de construction biosourcés dans les constructions.

Oui Non

Commentaires:

C'est le cap imposé d'une réduction des GES. Nous investirons 10 millions d'euros dans la rénovation thermique de nos bâtiments publics et municipaux, en priorisant les travaux sur le meilleur effet de levier : investissement/réduction émissions CO2.

2.3. Rénovation énergétique de 20 % des logements les plus énergivores d'ici à 2026 (étiquettes D, E, F, G) au niveau BBC en privilégiant les logements occupés par des ménages précaires avec un accompagnement par des professionnels et des moyens financiers.

Oui Non

Commentaires:

- ⇒ Nous poursuivrons la rénovation du parc de logements sociaux : 2000 par an ; soit 12 000 sur le mandat
- ⇒ Avec les professionnels et associations, nous partagerons les enjeux et inciterons le parc privé. Nous proposons de diminuer sur 5 ans la taxe foncière pour ceux qui feront des travaux d'isolation et de rénovation thermique. Nous nous poserons en facilitateur pour mieux connaître tous les dispositifs déjà existants. De plus, nous réaliserons progressivement des campagnes de cartographie des dissipations thermiques par quartier mise à disposition de tous. Nous espérons ainsi avoir une moyenne de 1000 logements par an.

2.4. Promulgation d'un arrêté d'interdiction de location des passoires énergétiques : réquisition, encadrement des loyers, taxe sur les logements vacants dissuasive et aide à la rénovation sur les logements vides depuis plus d'un an.

Oui et Non

Commentaires:

Si nous sommes d'accord sur l'intérêt de certaines mesures, nous ne sommes pas favorables aux mesures coercitives ; nous privilégierons toujours la concertation des parties prenantes concernées pour trouver les meilleures solutions globalement acceptables. A cet égard, les délibérations du conseil des citoyens et des associations seront essentielles pour envisager le déploiement d'éventuelles mesures plus contraignantes, acceptables collectivement. La coercition ne peut s'envisager qu'après des actions de partage d'informations et de prévention.

3. Mobilité

3.1. Rendre le vélo et la marche à pied prioritaires, accessibles à tou.te.s de manière sécurisée, mettre en place une « autoroute à vélo » entre toutes les villes de la métropole.

Oui Non

Commentaires:

Nous avons l'ambition d'un plan piéton et vélo à la hauteur de la transformation nécessaire de notre modèle de mobilité. **120 millions d'euros** seront investis à l'échelle de la Métropole. Nous développerons pour le vélo des axes structurants, sécurisés et balisés, en concertation avec les associations. Nous améliorerons les itinéraires piétons pour encourager/ faciliter la marche (sécurisation des parcours, création de chemins et sentiers pédestres). Les arbitrages de mobilité favoriseront en priorité les moyens de déplacements les **moins polluants**.

En concertation avec les autres communes de l'agglomération, et à l'image du modèle hollandais, des artères intercommunales de communication en vélo seront étudiées.

3.2. Proposer un plan Transports en Commun ambitieux en toile d'araignée: multiplier par 2 la part des transports en commun d'ici à 2030, les alimenter par des énergies renouvelables d'ici à 2026, augmenter la fréquence et les plages horaires, créer une étoile ferroviaire nantaise (sur le modèle du RER parisien).

Oui Non

Commentaires:

Ce point est largement développé dans notre chapitre mobilité, avec l'étude d'un projet de VAL, le développement de transports à haute capacité sur des trajets circulaires.

3.3. Mettre des voies réservées aux voitures avec plus de 2 passagers sur les principaux axes routiers (pont de Cheviré, périphérique...).

Oui Non

Commentaires:

Nous renforcerons le développement du co-voiturage Réserver des voies dédiées est une bonne idée que nous étudierons.

3.4. Renoncer aux projets de nouvelles infrastructures routières, autoroutières et de parking automobile (y compris les projets en cours).

Oui Non

Commentaires:

Beaucoup sont des projets d'Etat et de la région.

Nous développerons les parking relais pour que les 57% de voitures qui proviennent du dehors du périphérique pour que leurs passagers trouvent des solutions alternatives rapides et accessibles pour les amener en ville

3.5. Faire progressivement de la métropole une « zone à faible émission » (cf Loi Mobilité) : d'abord cibler les centres-villes et les écoles, puis les étendre progressivement entre 2025 et 2030 à toute la métropole. Limiter la vitesse à 30 km/h en ville et à 70 km/h sur le périphérique.

Oui Non

Commentaires:

Oui pour les ZFE. Beaucoup de tronçons en ville sont déjà limités à 30 km/h, un peu sur le périphérique. Il faudra étudier l'opportunité de leur développement avec courage et ambition, prenant en compte les parties prenantes concernées.

3.6. Garder l'aéroport en gestion publique, geler le nombre de mouvements d'avions et interdire les vols de nuits (8h de suite).

Oui Non

Commentaires:

La mairie n'a aucun pouvoir sur la gestion de l'aéroport. Un appel d'offres a été lancé par l'Etat pour le renouvellement de la concession en 2021. S'agissant des vols de nuit une négociation est en cours entre l'Etat et les compagnies aériennes pour un couvre-feu entre minuit et 6 heures .

4. Agriculture et alimentation

4.1. S'engager à avoir 100 % de l'alimentation de la restauration collective qui soit biologique et 100 % locale ou équitable d'ici à la fin du mandat. Instaurer au moins 2 repas végétariens par semaine en début de mandat.

Oui Non

Commentaires:

Dès le début du mandat : 1 repas végétarien par jour + 1 proposé au choix un autre jour de la semaine.
Nous poursuivrons la montée en puissance du bio avec un objectif de 100% local et/ou bio en fin de mandat.

Grâce à l'effet d'entraînement de la commande publique, nous encouragerons les contrats sur la durée avec des agriculteurs locaux pour une conversion en bio.

Comme nous en avons discuté ensemble, nous serons extrêmement vigilants à la provenance des produits. Dans certains pays, les produits bios sont cultivés à proximité de cultures conventionnelles et font l'objet de contrôles discutables. Nous privilégierons le local au produit importé à condition qu'il respecte un cahier des charges strict que nous partagerons avec les associations et parties prenantes concernées. Par exemple des systèmes de production de type label rouge, IGP ... comportent également des cahiers des charges exigeants sur les intrants chimiques.

Par ailleurs pour compléter notre échange et après consultation d'experts, dans le cahier des charges des produits biologiques, l'utilisation de certaines solutions phytosanitaires est autorisée. Dans la liste des produits utilisés, on trouve le spinosad, l'azadirachtine (huile de neem), les pyréthrinés, la Deltaméthrine, le *Bacillus thuringiensis*, le virus de la granulose du carpocapse, le soufre et bien sûr l'incontournable cuivre. Les impacts négatifs du cuivre sur l'environnement et particulièrement sur la vie des sols sont connus des agronomes.

S'agissant des animaux, bien que l'agriculture biologique favorise l'utilisation de traitements alternatifs, si un animal est malade, des antibiotiques peuvent être utilisés pour le soigner. La réglementation européenne autorise jusqu'à trois traitements curatifs par an et les anti-parasitaires chimiques ne sont pas limités eux en nombre.

Aux côtés de l'engagement pour la restauration scolaire, c'est tout un ensemble d'apprentissage qui doit être mis en place avec les familles et les enseignants.

Le plus important pour la santé est d'équilibrer l'alimentation (moins de sucre, de gras, plus de légumes et fruits frais, moins de viande,..) Certains enfants ne prennent pas de petit déjeuner, c'est aussi une autre priorité. La qualité de l'eau consommée par les enfants doit également être surveillée de près. Apprendre aux enfants d'où viennent les produits, comment équilibrer son alimentation, ne pas gaspiller est également un point sur lequel nous pourrions mener des actions avec les parents et les enseignants.

4.2. Mettre en place ou participer à un *Projet Alimentaire Territorial* prenant en compte la résilience alimentaire et appuyant la structuration de filières paysannes, biologiques et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Oui Non

Commentaires:

Nous poursuivrons le PAT qui vise à produire local, manger local, lutter contre le gaspillage alimentaire et mieux traiter les déchets.

Nos grands axes sur l'alimentation sont les suivants :

- **Développer les commerces de proximité** : nous voulons recréer beaucoup plus de liens entre la ville et sa ceinture maraîchère. Nous favoriserons l'installation de commerces de proximité fonctionnant en circuits courts en soutenant financièrement leur installation les 3 premières années de façon à développer une alimentation saine et accessible au plus grand nombre.

- **Défendre nos agriculteurs locaux** : Pour répondre à leur demande => Développement de halles maraîchères pour pouvoir vendre en périphérie de Nantes leurs produits / semi-gros pour les détaillants. Une application numérique « producteurs locaux » sera développée pour pouvoir mettre en avant les produits de nos producteurs « responsables » sur le territoire.
- **Soutenir et développer les projets d'agriculture urbaine** . Réserver dans les projets d'aménagement des espaces pour des projets d'agriculture urbaine : jardins partagés dans les quartiers, jardins dans les écoles, micro-fermes, bacs de plantation dans les lieux publics, ruches sur les toits, emprises dés-imperméabilisation des sols municipaux pour l'évacuations des pluies,...
- **Mettre en place le zéro artificialisation nette** : le cap est là, mais la définition n'est pas encore juridiquement précisée. Le plan d'actions local sera défini lorsque les électeurs nous auront confirmé leur mandat.

5. Énergie

5.1. Réduire d'un tiers la consommation d'énergie sur la métropole : réduire l'usage de la climatisation en développant un programme d'adaptation des aménagements sur la métropole, favoriser les projets de récupération de chaleur pour les usages de chauffage, lutter contre la pollution lumineuse (signature de la charte pour un éclairage durable).

Oui Non

Commentaires:

La sobriété énergétique est une large priorité et sera traité comme telle par nos élus. Nous sommes ouverts à toutes les initiatives et projets au soutien de cette ambition.

Deux exemples dans notre programme :

Eclairage : Seuls 9% de l'éclairage public est en LED. Or, le passage en LED peut générer jusqu' 60% d'économie d'énergie, et de dépenses. Nous avons un plan de rénovation de l'éclairage public couplé avec le projet de ville intelligente. Cela permettra de répondre également à la pollution lumineuse puisque ce type d'éclairage permet une modulation de l'intensité lumineuse, se déclenche uniquement en cas de présence humaine ...

Investissement : 10 millions d'euros / an sur le mandat.

L'Association des commerçants Plein Centre : milite pour laisser les portes des magasins fermées par grand froid et forte chaleur et mieux gérer les températures des climatiseurs. Nous encouragerons le déploiement de ce type d'initiatives en concertation avec les commerçants.

Nous sommes également très sensibles à organiser la résilience de la ville notamment pendant les périodes de canicules. Pour cela, nous développerons un vaste plan de revégétalisation (mini-forêts, ...) et multiplierons les îlots de fraîcheur (par exemple ouverture des écoles en été).

5.2. Mettre en place un plan de développement des ENR pour atteindre 25. % d'ENR en 2030 et 100. % d'ENR à l'échelle du département en 2050.

Oui Non

Commentaires:

- ⇒ Il faut accélérer sur ce point : la Métropole n'est qu'à 7% d'EnR à comparer aux 16% au national. Nous avons pris du retard. Nous voulons arriver à 17/20% en fin de mandat (poursuite des projets solaires sur les grandes toitures, développement du bio-gaz, étude hydro-électricité ...) Les initiatives d'auto-production portées par des associations de citoyens seront encouragées financièrement et techniquement.

5.3. Créer un syndicat mixte/régie de production d'énergie renouvelable.

Oui Non

Commentaires:

En relation avec le point précédent, ce projet pourra être étudié avec les associations compétentes sur ce domaine (Enerfip, Energie Partagée...).

De manière pragmatiques aux enjeux de transformation de notre modèle, Nantes Avec Vous entend bien soutenir l'intelligence collective des Nantais sur ces domaines prioritaires.

5.4. Renforcer le soutien aux coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable (soutien financier, technique, juridique..).

Oui Non

Commentaires:

Idem ci-dessus

6. Déchets

6.1. Mesurer et optimiser par catégorie les flux de déchets et rendre publics les résultats.

Oui Non

Commentaires: 3 fois oui ! Le système Trisac est un échec de la majorité actuelle PS/EELV. Seuls 8,7% des déchets collectés sont recyclés. **Notre première action sera de remettre totalement à plat ce système.** Nous demanderons aux opérateurs une traçabilité totale de la gestion des déchets que nous communiquerons aux citoyens.

D'une manière générale, notre méthode sera : la mesure, la fixation d'objectifs, la collaboration avec les associations & experts du sujet, le « rendre compte » des résultats par des indicateurs simples aux citoyens. Ces ambitions seront périodiquement recomparées avec les objectifs fixés dans une logique d'amélioration continue et de transparence.

6.2. Intégrer le « zéro déchet » dans tous les projets du territoire (cantines, projets urbains, évènementiel, administration...) et signer une charte « Nantes Zéro Déchet ». Passer de 2 % à 10 % du budget de gestion des ordures ménagères dédiées aux actions de prévention (communication, réemploi, réutilisation et réparation).

Oui Non

Commentaires:

Fixer l'objectif d'une restauration scolaire sortant du système « barquette en plastique »

Amplifier les actions avec le concours de l'association Réseau Eco Evenements (REEVE) ou autres acteurs associatifs,

Favoriser les développements dans tous les quartiers d'associations et ressourceries pour l'économie circulaire et le réemploi (point 10 du programme Ecologie).

Nous souhaitons consacrer un budget qui va bien au-delà des actions de prévention au tri des déchets. Notre ambition est de mettre en place un **réseau d'ambassadeurs** de la transformation écologique qui accompagne les citoyens au plus près de leurs besoins (déchets, mobilité, énergie, alimentation ...) pour les aider à devenir acteurs de ces transformations.

6.3. Appliquer le tri à la source des biodéchets en instaurant une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte pour tous les usagers et, le cas échéant, les commerçants (redevance spéciale).

Oui Non

Commentaires:

Absolument ; c'est l'une de nos mesure phares.

Objectif : faire baisser de 30% le volume des poubelles et développer une filière Bio gaz.

Nous étudierons le meilleur système entre présence de points d'apports sur l'espace public (à moins de 400m) et des systèmes de collecte en porte à porte notamment sur les zones denses.

6.4. Mettre en place une redevance incitative. Informer et sensibiliser les citoyen.ne.s pour éviter tout risque de rejet ou de contournement des mesures de réduction des déchets et du gaspillage.

Oui Non

Commentaires:

Sur le plan du concept, nous y sommes favorables car c'est en effet juste et très efficace.

A Nantes, Il faut cependant ajouter un facteur de complexité et après consultation des acteurs de la collecte, il s'avère que ce système n'existe pas encore dans les grandes villes car cela semble compliqué à mettre en place dans les immeubles. Comment trouver la bonne clé de répartition ? Faut-il tout passer en point d'apports sur l'espace public ? Oui, nous voulons être ambitieux et exemplaires. Beaucoup de choses sont à inventer avec les Nantais. Vos idées sont bienvenues...

7. Économie

7.1. Adopter pour les activités de la Métropole une comptabilité environnementale double ou triple. Il existe par exemple la méthodologie CARE qui établit un bilan comptable pour les ressources humaines, naturelles et financières.

Oui Non

Commentaires:

Nous sommes également très favorables au développement de nouvelles normes comptables qui intègrent les données extra-financières. Un rapport remis par le président de l'Autorité comptable en juin 2019 à Bruno Le Maire va dans ce sens et soutient la création de nouveaux standards européens ainsi qu'une agence de notation publique.

De notre point de vue, il est indispensable d'aller vers l'intégration financière des externalités négatives des activités économiques pour faire évoluer nos modèles.

Bel exercice pour les activités de la métropole, il faudra bien définir le périmètre entre fonctionnement et investissements. Nous avons mis à notre programme une étude d'impact systématique pour tous les projets et investissements. Ces études prendront en compte les externalités (énergies grises) associées.

Par ailleurs, nous avons la chance d'avoir des entreprises sur le territoire (via le CJD, DRO ...) qui souhaitent nous accompagner et expérimenter ces démarches.

7.2. Les achats et marchés publics de la métropole doivent donner priorité aux acteurs locaux et vertueux, en privilégiant leur accès aux TPE/PME. Conditionner le choix du financeur au respect de critères extra financiers inscrits à l'ensemble des appels d'offres.

Oui Non

Commentaires:

A ce jour, les codes des marchés publics ne permettent pas d'être aussi précis. Mais il est possible d'intégrer dans la grille d'évaluation des appels d'offres des critères qui peuvent orienter vers ces acteurs tels que le développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture, la garantie de rémunération équitable des producteurs, la biodiversité ...

Interdire toute nouvelle implantation ou agrandissement des centres commerciaux et grandes surfaces sur la métropole. Exonérer les petits commerçants et artisans de charge foncière en fonction de leur neutralité environnementale et climatique.

Oui Non

Commentaires:

Point 7 du chapitre « être aux côtés de nos entreprises». Nous réduisons la fiscalité foncière des entreprises, commerçants, artisans qui s'inscrivent dans une démarche de transition écologique et notamment dans une trajectoire bas carbone
S'agissant des nouvelles implantations, nous respecterons le zéro artificialisation nette selon les critères qui seront définis prochainement dans la loi.

7.3. Soutenir et financer l'association qui porte la monnaie citoyenne et locale. Permettre le paiement d'une partie des indemnités des élu·e·s, salaires des agents municipaux et des aides sociales en Monnaie locale.

Oui Non

Commentaires:

Nous prenons acte que So Nantes est un échec.

7.4. Créer un revenu de transition écologique dans une démarche de territoire zéro chômeur.

Oui Non

Commentaires:

Point 1 du chapitre « être aux côtés de nos entreprises et soutenir l'emploi » : Nous développerons dans les quartiers nantais l'expérience Territoires zéro chômeur de longue durée pour réduire la grande pauvreté.

En pratique, beaucoup de ces emplois concernant des sujets liés à l'environnement (nettoyage, bois ...)

8. Consommation

8.1. Migrer les serveurs informatiques et les postes de travail sur un système d'exploitation libre tel que GNU/Linux. Équiper les espaces publics numériques gérés par la commune d'ordinateurs avec une distribution de logiciels libres. Les initiations et formations doivent être données en priorité avec les

logiciels libres. Équiper enfin les écoles d'une distribution spécifique basée sur un système libre tel que Primitux

Oui Non

Commentaires:

Notre énergie sera dédiée sur les investissements présentant le meilleur effet de levier vis-à-vis de la transition énergétique. L'évolution des systèmes d'exploitation de nos services informatiques ne nous paraît pas être dans les plus importantes priorités. La question principale est celle du service rendu aux administrés par l'informatique municipale et son concours à une utilisation plus intelligente des ressources de la commune. Il s'agit bien d'avoir des services à valeur ajoutée pour agir sur de nombreux aspects importants pour la transition bas carbone (mobilité, stationnement, éclairage, partage de ressources, taux d'occupation des salles de réunion associatives...).

Pour notre part, nous sommes surtout préoccupés par l'augmentation de l'impact du numérique sur les émissions de GES. Déjà 4,2% des émissions anthropiques de gaz à effet de serre (2 fois plus que le transport aérien) .

8.2. Moratoire sur l'installation de la 5G sur la métropole.

Oui Non

Commentaires:

Belle question qui interroge immédiatement notre société sur le rapport du coût/bénéfice. Nous nous engageons à revoir, avec les autorités de santé, la charte sur les émissions des antennes-relais de façon à la remettre à jour par rapport à l'impact des nouvelles technologies.
Les mesures seront rendues publiques notamment à proximité des écoles, hôpitaux, HLM ...

8.3. Limiter la place de la publicité dans l'espace public : proscrire les écrans numériques publicitaires dans le Règlement Local de Publicité RLP, limiter la taille des publicités.

Oui Non

Commentaires:

Les panneaux numériques sont une aberration et sont l'expression criante du peu d'intérêt que porte la municipalité PS aux enjeux écologiques. Ils sont même en contradiction avec une déclaration d'urgence climatique. Beaucoup de communications mais peu d'actes. Evidemment les panneaux publicitaires consomment beaucoup d'énergie (13 MWH/an), ils ont un impact négatif sur la biodiversité (pollution lumineuse) et créent également des troubles sur des personnes porteuses de handicaps (comme l'autisme par ex)

Nous sommes favorables à la suppression des écrans publicitaires numériques à Nantes y compris en rediscutant la nature des contrats signés, engageant manifestement, et bien légèrement la ville sur de nombreuses années.

8.4. Supprimer la publicité pour les secteurs les plus polluants (aviation, automobile...). Mettre fin au partenariat avec ces mêmes secteurs pour les services publics et les événements publics.

Oui Non

Commentaires:

Dans un souci de cohérence avec notre stratégie climat et écologie, il nous paraît évident que nous ne pouvons plus faire la promotion de produits ou d'activités qui dégradent l'environnement. Il y aura certainement besoin de revoir le règlement local de publicité pour encadrer ces restrictions.

9. Gouvernance et citoyenneté

9.1. Définition d'une trajectoire 1,5 °C pour la métropole basée sur l'empreinte carbone de ses habitant.e.s. Création d'indicateurs pertinents pour suivre la trajectoire réelle de la métropole. Rendre public et accessible à tou.te.s l'ensemble de ces données.

Oui Non

Commentaires:

C'est le fondement de notre stratégie climat. Cf page 1 avec le budget carbone pour la gestion de la ville et son pilotage avec des indicateurs simples, le compte carbone individuel pour les habitants et les entreprises

Tous acteurs, tous responsables et tous contributeurs à l'atteinte de l'objectif pour notre avenir.

Le conseil nantais de la transformation écologique sera l'instance qui sera garante de l'atteinte des objectifs. Si des écarts sont constatés, ils seront débattus en toute transparence.

9.2. Créer un conseil citoyen indépendant (tiré au sort) chargé de veiller au suivi de l'ensemble des politiques publiques et de définir des scénarios et des indicateurs pour chaque étude d'impact climatique et environnemental (DEUC). Ce Conseil Citoyen devra avoir les moyens nécessaires à la consultation d'experts et à la facilitation du processus démocratique. Il devra avoir un pouvoir de veto sur tout projet qui ne lui permettrait pas de cadrer avec le plan de « trajectoire 1,5 °C ».

Oui Non

Commentaires:

Idem cf point 1. **C'est une des mesures phares de notre stratégie climat.**

La particularité est la sur-représentation des jeunes considérant que les choix qui doivent être faits les concernent encore davantage que les personnes plus âgées. Ainsi leurs voix compteront davantage dans les décisions.

9.3. Chaque quartier doit avoir un budget annuel dédié qui sera affecté par vote à des projets locaux ayant un impact social et écologique positif.

Oui Non

Commentaires:

Merci, C'est une bonne idée que nous appuierons sur le réseau des ambassadeurs et élus de quartier.

9.4. Mettre en œuvre un programme obligatoire de formation continue à destination des élu.e.s et des technicien.ne.s des villes et de la métropole sur le changement climatique et les solutions et initiatives à mettre en œuvre.

Oui Non

Commentaires:

C'est indispensable, et nos élus s'engagent à s'impliquer pleinement dans cet objectif.

Nom de la liste : Nantes avec vous

Tête de liste: Valérie OPPELT

Ville : NANTES

Personne contact : Caroline JOLLY

E-mail :carolinejolly1109@gmail.com